

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		6 529 709,91	930 311,75	0,00	481 111,78	1 761 242,75	1 893 610,44	137 975,32	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 528 964,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	187 199,28	0,00	43 362,32	14 958,00	126 892,80	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 156,84	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	735 366,93	0,00	437 749,46	1 738 222,31	1 660 983,86	108 818,48	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	7 745,54	0,00	0,00	8 062,44	105 733,78	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15 947 817,90	1 000,00	0,00	248 966,06	160 218,72	1 761 719,17	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 824 278,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	575 693,00	1 000,00	0,00	248 966,06	160 218,72	1 761 719,17	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 405 802,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	142 044,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		3 411 861,98	62 956,96	444 846,20	2 814 715,90		18 468 342,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	360,00	0,00	0,00	0,00		6 529 324,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 133,19	0,00	0,00	67 075,80		514 621,39
204	Subventions d'équipement versées	119 205,00	0,00	0,00	0,00		148 361,84
21	Immobilisations corporelles	3 181 298,04	61 916,29	444 846,20	2 407 361,80		10 776 563,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 865,75	0,00	0,00	340 278,30		497 685,81
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 040,67	0,00	0,00		1 785,67
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		527 081,47	13 684,77	0,00	163 175,02		18 823 663,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		9 824 278,04
13	Subventions d'investissement	526 961,47	0,00	0,00	163 175,02		3 437 733,44
16	Emprunts et dettes assimilées	120,00	0,00	0,00	0,00		5 405 922,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	13 684,77	0,00	0,00		155 728,85
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		2 189 923,11	18 066 097,66	0,00	3 730 572,53	9 335 135,23	11 100 724,93	7 501 988,24	0,00
011	Charges à caractère général	112 608,83	7 576 349,95	0,00	414 684,41	3 145 518,58	1 975 243,71	1 616 333,18	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	9 802 680,03	0,00	3 315 888,12	5 662 033,89	8 119 303,12	4 654 468,83	0,00
014	Atténuations de produits	418 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	687 067,68	0,00	0,00	527 582,76	1 006 178,10	1 231 186,23	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 624 236,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	27 956,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	7 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		57 091 416,53	2 592 238,79	0,00	29 511,71	679 487,71	2 901 343,81	3 875 356,58	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	155 701,21	0,00	840,40	6 074,70	9 014,20	281,40	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	404 758,31	0,00	27 671,31	263 463,09	1 462 019,93	549 434,96	0,00
73	Impôts et taxes	5 967 560,96	0,00	0,00	0,00	0,00	27,17	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	40 703 477,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 358 998,28	1 296 774,70	0,00	1 000,00	325 164,00	1 346 599,32	3 022 962,79	0,00
75	Autres produits de gestion courante	653,46	429 906,76	0,00	0,00	84 785,92	83 683,19	302 677,43	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	38 647,88	305 097,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	22 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	4 146 398,41	408 216,86	2 223 737,17	1 049 320,72		59 752 114,86
011	Charges à caractère général	0,00	1 915 989,33	341 413,09	190 978,41	349 572,71		17 638 692,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 211 834,58	46 085,00	2 032 758,76	572 164,91		36 417 217,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		418 091,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	18 574,50	20 718,77	0,00	127 583,10		3 618 891,14
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 624 236,43
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 956,85
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 030,00
RECETTES		0,00	625 465,29	866 700,63	178 159,24	867 016,71		69 706 697,00
013	Atténuations de charges	0,00	3 553,18	0,00	0,00	0,00		175 465,09
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	89 090,83	151 191,88	178 159,24	851 335,73		3 977 125,28
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 967 588,13
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	422 580,92	0,00	0,00		41 126 058,87
74	Dotations et participations	0,00	114 607,00	0,00	0,00	0,00		16 466 106,09
75	Autres produits de gestion courante	0,00	418 214,28	292 927,83	0,00	15 680,98		1 628 529,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		343 745,69
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		22 078,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
200710	26/12/2006	999 000,00	0,00	40 312,43	0,00	832 500,00
201101	01/07/2011	2 499 870,00	0,00	44 659,48	0,00	2 297 020,00
LT-MIN543131EUR-ESTER+0.89	21/11/2022	5 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		8 898 870,00	0,00	84 971,91	0,00	3 129 520,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					126 531 927,62									
1641 Emprunts en euros (total)					122 531 927,62									
200258	CREDIT MUTUEL	16/12/2002	19/12/2002	31/01/2004	1 608 500,00	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor 0 sur Euribor 12M	2,909	2,951	EUR	A	P	O	A-1
200313	CREDIT MUTUEL	17/04/2003	18/04/2003	31/03/2004	3 200 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.08 sur Euribor 12M) + 0.08	2,655	2,694	EUR	A	P	O	A-1
200363	SFIL CAFFIL	23/12/2003	27/02/2004	01/03/2005	1 650 000,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,657	EUR	A	C	O	A-1
200364	CREDIT MUTUEL	23/12/2003	30/04/2004	30/04/2010	1 650 000,00	F	Taux fixe à 2.821 %	2,821	2,821	EUR	A	P	O	A-1
200486	CREDIT MUTUEL	21/12/2004	21/12/2004	31/05/2006	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.183 %	3,183	3,183	EUR	A	P	O	A-1
2005058	SFIL CAFFIL	25/07/2005	25/07/2005	01/01/2007	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,541	EUR	A	C	O	A-1
2005059	SOCIETE GENERALE	17/10/2005	13/04/2006	13/04/2007	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,490	EUR	A	P	O	A-1
200702	SFIL CAFFIL	24/12/2007	01/12/2008	01/01/2010	4 100 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,758	EUR	A	C	O	A-1
200710	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/12/2006	01/01/2008	15/01/2009	3 330 000,00	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,038	EUR	X	X	O	A-1
200711	SFIL CAFFIL	14/12/2006	01/01/2008	01/01/2009	3 330 000,00	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,038	EUR	A	C	O	A-1
200713	CAISSE D'EPARGNE	13/07/2007	31/12/2008	01/02/2009	4 100 000,00	F	Taux fixe à 5.17 %	5,170	5,170	EUR	A	C	O	A-1
200901	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2008	31/12/2009	02/01/2011	5 700 000,00	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	4,860	EUR	A	C	O	A-1
200902	SFIL CAFFIL	24/07/2009	01/12/2009	01/12/2010	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,700	EUR	T	C	O	A-1
201001	SFIL CAFFIL	21/07/2010	08/10/2010	01/02/2011	677 875,00	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,585	EUR	T	P	O	A-1
201002	SFIL CAFFIL	21/07/2010	08/10/2010	01/02/2011	72 125,00	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,585	EUR	T	P	O	A-1

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
201003	CREDIT FONCIER DE FRANCE	26/07/2010	26/07/2010	26/07/2011	12 579 397,21	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,855	EUR	A	C	O	A-1
201004	SFIL CAFFIL	25/08/2010	01/09/2010	01/01/2011	10 040 473,98	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,298	EUR	T	P	O	A-1
201005	SFIL CAFFIL	05/04/2021	01/05/2021	01/05/2022	858 844,51	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	0,150	EUR	A	C	O	A-1
201006 T1	SFIL CAFFIL	05/11/2014	01/12/2014	01/06/2015	3 022 089,92	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,957	EUR	A	X	O	A-1
201006 T2	SFIL CAFFIL	05/11/2014	01/12/2014	01/06/2015	4 700 000,00	F	Taux fixe à 2.35 %	2,350	2,384	EUR	A	P	O	A-1
201101	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/07/2011	01/07/2011	17/06/2013	4 100 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1	1,872	1,983	EUR	X	X	O	A-1
201201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/04/2012	12/04/2012	01/05/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
201203	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2012	14/12/2012	01/07/2013	700 000,00	V	Euribor 3M + 2.4	2,583	2,646	EUR	T	C	O	A-1
201301	SFIL CAFFIL	09/04/2013	07/05/2013	01/06/2014	1 150 000,00	V	Euribor 12M + 2.42	2,913	2,956	EUR	A	P	O	A-1
2070-2072	Agence France Locale	13/01/2022	13/01/2022	20/03/2023	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.1)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,100	0,102	EUR	T	C	O	A-1
2071-2073	Agence France Locale	13/01/2022	13/01/2022	20/03/2023	900 000,00	V	(Euribor 3M + 0.1)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,100	0,102	EUR	T	C	O	A-1
2860-2861	Agence France Locale	12/07/2023	12/07/2023	20/09/2024	5 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,911	4,028	EUR	X	C	O	A-1
5119149	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2016	02/02/2016	01/09/2016	335 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	S	C	O	A-1
5119150	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/02/2016	02/02/2016	01/09/2016	415 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	S	C	O	A-1
5119151	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/02/2016	02/02/2016	01/09/2016	85 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	S	C	O	A-1
553	Agence France Locale	04/05/2018	22/05/2018	20/09/2018	3 535 420,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,430	1,459	EUR	T	C	O	A-1
5554161	CAISSE D'EPARGNE	04/05/2018	17/04/2018	14/09/2018	1 950 000,00	F	Taux fixe à 1.02 %	1,020	1,024	EUR	T	C	O	A-1
57431-5168506	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2016	31/12/2016	01/01/2018	1 065 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
6040093231	SaarLB	15/11/2018	19/11/2018	19/02/2019	3 700 000,00	F	Taux fixe à 1.54 %	1,540	1,549	EUR	T	C	O	A-1

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
722	Agence France Locale	11/10/2018	25/10/2018	20/09/2019	1 597 521,00	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,228	EUR	A	C	O	A-1
932005	SFIL CAFFIL	27/12/2005	27/12/2005	01/02/2008	2 890 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,754	EUR	A	C	O	A-1
9746828	CAISSE D'EPARGNE	30/06/2016	11/08/2016	05/12/2016	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.11)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,110	1,131	EUR	T	C	O	A-1
CO9151_consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/07/2016	16/01/2017	18/04/2017	3 889 681,00	V	(Euribor 3M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,590	0,600	EUR	T	C	O	A-1
MIN519833EUR	SFIL CAFFIL	22/06/2017	19/01/2018	01/05/2018	1 600 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.61)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,610	0,619	EUR	T	C	O	A-1
MIN523568EUR	SFIL CAFFIL	21/12/2017	09/05/2018	01/12/2018	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.41)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,410	0,417	EUR	T	C	O	A-1
MIN523569EUR	SFIL CAFFIL	21/12/2017	13/08/2018	01/12/2018	1 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.43)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,430	0,437	EUR	T	C	O	A-1
MIN533096EUR ex MIN527846EUR	SFIL CAFFIL	16/07/2019	16/07/2019	01/08/2020	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.58)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,580	0,590	EUR	T	P	O	A-1
MIN545461EUR-CONSOLIDATION	SFIL CAFFIL	21/11/2022	31/05/2023	01/09/2023	5 400 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,423	EUR	T	C	O	A-1
MON517549EUR	SFIL CAFFIL	22/06/2017	22/06/2017	01/07/2018	1 600 000,00	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,250	0,254	EUR	A	P	O	A-1
MPH510727EUR	SFIL CAFFIL	27/05/2016	27/05/2016	01/11/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.89 %	0,890	0,893	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 000 000,00									
CP1243-Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/12/2020	30/09/2021	30/12/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.54 %	0,540	0,549	EUR	T	P	O	A-1
CP1244-Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/12/2020	01/02/2022	02/05/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.56 %	0,560	0,569	EUR	T	P	O	A-1

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
LT-MIN543131EUR-ESTER+0.89	BANQUE POSTALE	21/11/2022	21/11/2022	31/05/2023	0,00	V	(?STR(Postfixé) + 0.86)-Floor 0 sur ?STR(Postfixé)	2,750	2,826	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					662 497,00									
1681 Autres emprunts (total)					662 497,00									
109211074/SF 27421	Caisse Allocations Familiales	06/01/2011	06/01/2011	06/01/2012	102 333,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
109211075/SF 27421	Caisse Allocations Familiales	06/01/2011	06/01/2011	06/01/2012	80 024,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
113211102	Caisse Allocations Familiales	26/12/2013	26/12/2013	26/09/2015	133 333,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
113211108	Caisse Allocations Familiales	26/12/2013	26/12/2013	26/03/2016	166 667,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
200804	Caisse Allocations Familiales	06/08/2008	06/08/2008	06/08/2009	133 333,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
200806	Caisse Allocations Familiales	07/02/2008	07/02/2008	06/08/2009	46 807,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					127 194 424,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		57 448 639,83					6 484 041,18	1 613 566,04	0,00	700 244,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		53 829 008,28					6 293 405,14	1 592 702,85	0,00	698 479,64
200258	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,081	106 099,25	85,94	0,00	0,00
200313	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,081	202 901,23	164,35	0,00	0,00
200363	N	0,00	A-1	82 500,00	0,17	F	Taux fixe à 4.59 %	4,641	82 500,00	7 678,69	0,00	3 208,22
200364	N	0,00	A-1	97 980,43	0,33	F	Taux fixe à 0.07 %	0,070	97 911,91	137,12	0,00	45,73
200486	N	0,00	A-1	170 060,93	1,42	F	Taux fixe à 0.06 %	0,060	84 953,99	153,01	0,00	59,52
2005058	N	0,00	A-1	225 000,00	2,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,529	75 000,00	10 615,42	0,00	7 939,75
2005059	N	0,00	A-1	295 478,22	2,28	F	Taux fixe à 3.49 %	3,484	91 925,74	13 520,40	0,00	7 361,76
200702	N	0,00	A-1	1 230 000,00	5,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,742	205 000,00	68 236,24	0,00	58 327,97
200710	N	0,00	A-1	832 500,00	4,04	F	Taux fixe à 3.98 %	4,024	166 500,00	40 312,43	0,00	32 213,13
200711	N	0,00	A-1	832 500,00	4,00	F	Taux fixe à 3.98 %	4,024	166 500,00	40 312,43	0,00	33 501,65
200713	N	0,00	A-1	1 000 009,74	4,08	F	Taux fixe à 5.17 %	5,154	200 001,93	62 040,60	0,00	47 248,51
200901	N	0,00	A-1	1 995 000,00	6,00	F	Taux fixe à 4.86 %	4,847	285 000,00	110 808,00	0,00	96 418,35
200902	N	0,00	A-1	900 000,00	5,92	V	Euribor 3M + 0.85	4,029	150 000,00	38 466,88	0,00	3 618,75
201001	N	0,00	A-1	277 413,90	6,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,553	35 738,33	7 675,43	0,00	1 163,91

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
201002	N	0,00	A-1	29 516,56	6,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,553	3 802,50	816,66	0,00	123,84
201003	N	0,00	A-1	4 402 789,03	6,57	F	Taux fixe à 3.8 %	3,842	628 969,86	193 862,49	0,00	73 428,74
201004	N	0,00	A-1	4 089 500,87	7,00	F	Taux fixe à 4.17 %	4,216	544 744,17	187 301,43	0,00	43 106,75
201005	N	0,00	A-1	687 075,61	7,33	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	85 884,45	1 159,44	0,00	684,21
201006 T1	N	0,00	A-1	1 422 159,92	7,42	F	Taux fixe à 3.9 %	3,943	177 770,00	63 263,90	0,00	32 816,34
201006 T2	N	0,00	A-1	2 298 317,74	5,42	F	Taux fixe à 2.35 %	2,376	321 802,74	62 428,01	0,00	31 956,19
201101	N	0,00	A-1	2 297 020,00	8,46	V	Euribor 12M + 0.97	3,456	202 850,00	44 659,48	0,00	62 369,71
201201	N	0,00	A-1	668 399,34	3,33	F	Taux fixe à 4.51 %	4,502	149 469,77	36 885,90	0,00	20 012,80
201203	N	0,00	A-1	209 999,86	4,25	V	Euribor 3M + 2.4	5,602	46 666,68	11 712,74	0,00	3 371,85
201301	N	0,00	A-1	479 678,45	4,42	V	Euribor 12M + 2.42	4,802	82 675,91	15 856,28	0,00	18 121,25
2070-2072	N	0,00	A-1	3 800 000,00	18,98	F	(Euribor 3M + 0.1)-Floor 0 sur Euribor 3M Taux fixe à 0.745 %	0,841	200 000,00	41 538,09	0,00	865,03
2071-2073	N	0,00	A-1	855 000,00	18,98	F	Taux fixe à 0.745 %	0,753	45 000,00	6 670,31	0,00	194,63
2860-2861	N	0,00	A-1	0,00	20,47	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5119149	N	0,00	A-1	209 375,00	12,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,779	16 750,00	7 679,11	0,00	2 741,26
5119150	N	0,00	A-1	259 375,00	12,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,779	20 750,00	9 512,92	0,00	3 395,89
5119151	N	0,00	A-1	53 125,00	12,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,779	4 250,00	1 948,44	0,00	695,54
553	N	0,00	A-1	2 439 937,70	12,22	F	Taux fixe à 1.43 %	1,446	199 178,60	37 177,62	0,00	1 066,12
5554161	N	0,00	A-1	975 000,04	5,45	F	Taux fixe à 1.02 %	1,018	177 272,72	11 075,11	0,00	442,00
57431-5168506	N	0,00	A-1	745 500,00	13,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	53 250,00	0,00	0,00	0,00
6040093231	N	0,00	A-1	2 775 000,00	14,88	F	Taux fixe à 1.54 %	1,536	185 000,00	44 515,63	0,00	4 867,04

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
722	N	0,00	A-1	1 065 014,00	9,72	F	Taux fixe à 1.21 %	1,223	106 501,40	14 372,22	0,00	3 651,22
932005	N	0,00	A-1	578 000,00	3,08	F	Taux fixe à 3.7 %	3,741	144 500,00	27 103,78	0,00	19 782,05
9746828	N	0,00	A-1	637 500,00	12,68	V	(Euribor 3M + 1.11)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,291	50 000,00	27 793,87	0,00	2 334,31
CO9151_consolidation	N	0,00	A-1	2 576 913,66	13,04	V	(Euribor 3M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,782	194 484,05	87 244,86	0,00	24 779,89
MIN519833EUR	N	0,00	A-1	1 140 000,00	14,08	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,761	80 000,00	40 199,39	0,00	8 622,20
MIN523568EUR	N	0,00	A-1	1 475 000,00	14,67	F	Taux fixe à 1.46 %	1,456	100 000,00	22 447,50	0,00	1 734,76
MIN523569EUR	N	0,00	A-1	737 500,00	14,67	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,591	50 000,00	26 382,02	0,00	2 688,80
MIN533096EUR ex MIN527846EUR	N	0,00	A-1	1 673 226,08	16,33	F	Taux fixe à 0.82 %	0,818	94 321,93	14 204,34	0,00	2 248,63
MIN545461EUR-CONSOLIDATION	N	0,00	A-1	5 265 000,00	19,42	F	Taux fixe à 3.38 %	3,354	135 000,00	91 196,63	0,00	14 335,43
MON517549EUR	N	0,00	A-1	729 911,67	4,50	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 12M	2,736	145 453,48	11 697,55	0,00	16 151,31
MPH510727EUR	N	0,00	A-1	1 315 729,53	12,58	V	(Euribor 3M + 0.95)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,144	97 024,50	51 790,19	0,00	10 784,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 619 631,55					190 636,04	20 863,19	0,00	1 765,21
CP1243-Consolidation	N	0,00	A-1	1 785 728,11	17,75	F	Taux fixe à 0.54 %	0,546	95 569,66	10 076,03	0,00	53,57
CP1244-Consolidation	N	0,00	A-1	1 833 903,44	18,09	F	Taux fixe à 0.56 %	0,570	95 066,38	10 787,16	0,00	1 711,64
LT-MIN543131EUR-ESTER+0.89	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(?STR(Postfixé) + 0.86)-Floor 0 sur ?STR(Postfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		209 089,06					42 569,28	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		209 089,06					42 569,28	0,00	0,00	0,00
109211074/SF 27421	N	0,00	A-1	40 933,20	7,01	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 116,65	0,00	0,00	0,00
109211075/SF 27421	N	0,00	A-1	32 009,60	7,01	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 001,20	0,00	0,00	0,00
113211102	N	0,00	A-1	13 333,30	0,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 333,30	0,00	0,00	0,00
113211108	N	0,00	A-1	77 777,96	6,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 111,13	0,00	0,00	0,00
200804	N	0,00	A-1	33 333,25	4,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 666,65	0,00	0,00	0,00
200806	N	0,00	A-1	11 701,75	4,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 340,35	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		57 657 728,89					6 526 610,46	1 613 566,04	0,00	700 244,85

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	54	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	57 657 728,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2021-11-23
	Catégories de biens amortis		
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L.121-7 du Code de l'urbanisme	10	23/11/2021
L	Frais d'études et des frais d'insertion non suivis de réalisation	3	23/11/2021
L	Frais de recherche et de développement	5	23/11/2021
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	23/11/2021
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens immobiliers ou des installations	15	23/11/2021
L	Subventions d'équipement versées finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	30	23/11/2021
L	Concessions et droits similaires (logiciels...)	3	23/11/2021
L	Autres immobilisations incorporelles (droit au bail)	3	23/11/2021
L	Plantation d'arbres et d'arbustes	15	23/11/2021
L	Autre agencement et aménagement de terrains	20	23/11/2021
L	Immeubles de rapport (logements)	15	23/11/2021
L	Installation et appareil de chauffage	10	23/11/2021
L	Appareil de levage et ascenseur	20	23/11/2021
L	Aménagement des bâtiments, installation électrique et téléphonique	15	23/11/2021
L	Matériel et outillage incendie non roulant (bornes incendie...)	10	23/11/2021
L	Matériel technique scolaire	6	23/11/2021
L	Matériel de voirie roulant (balayeuses, tondeuses)	6	23/11/2021
L	Autre matériel et outillage de voirie (souffleurs)	6	23/11/2021
L	Autre matériel technique	6	23/11/2021
L	Autres installations, matériels et outillages techniques	6	23/11/2021
L	Véhicule léger (-3,5T)	6	23/11/2021
L	Camion, poids lourd, car	8	23/11/2021
L	Matériel informatique scolaire	5	23/11/2021
L	Autre matériel informatique	5	23/11/2021
L	Matériel de bureau et autre mobilier scolaires	10	23/11/2021
L	Autre matériels de bureau et mobilier	10	23/11/2021
L	Matériel de téléphonie	5	23/11/2021
L	Autres immobilisations corporelles	10	23/11/2021
L	Biens de faible valeur ou acquis en lot	1	23/11/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		190 000,00	0,00	0,00	190 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		105 645,00	7 030,00	22 078,00	90 597,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		105 645,00	7 030,00	22 078,00	90 597,00
Restes à recouvrer sur compte de tiers	01/01/2016	69 200,00	7 030,00	22 078,00	54 152,00
Provision pour risque (Frais Jossigny)	13/12/2022	36 445,00	0,00	0,00	36 445,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		295 645,00	7 030,00	22 078,00	280 597,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		295 645,00	7 030,00	22 078,00	280 597,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				595 562,45	357 337,47	119 112,49	119 112,49
2020	Dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid-19	5	15/12/2020	595 562,45	357 337,47	119 112,49	119 112,49

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES PERIL FOCH RECETTES				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	122 909,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	122 909,00	
45 TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES PERIL FOCH (2)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	
45 RECETTES (2)	122 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 909,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	122 909,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	122 909,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE RECETTES				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 283 843,82	1 718 183,12										10 140,04	365 385,50	
Syndicat Mixte Géothermie de Chelles	2019	P		SFIL	3 283 843,82	1 718 183,12	3,92	A	F	Taux fixe à 0,48 %	0,487	F	Taux fixe à 0,48 %	0,485	A-1	EUR	10 140,04	365 385,50
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					12 455 879,50	8 900 211,04										150 526,34	525 663,96	
Marne et Chantereine Chelles Aménagement (M2CA)	2011	F	Centre GARE	CE	2 000 000,00	1 666 666,66	1,00	X	F	Euribor 6M + 0,95	2,789	V	Taux fixe à 1,1 %	1,097	A-1	EUR	18 333,36	0,00
OGECS GASNIER GUY	2006	P	Extention Etrrx divers collège Gasnier Guy	CACIB ex BFT	300 000,00	137 300,00	7,96	A	F	Taux fixe à 4,9 %	4,972	F	Taux fixe à 4,9 %	4,954	A-1	EUR	7 502,26	13 710,00
OGECS GASNIER GUY	2018	P		CREDIT AGRICOLE	3 474 210,00	2 765 304,17	15,12	T	F	Taux fixe à 1,92 %	1,934	F	Taux fixe à 1,92 %	1,915	A-1	EUR	54 954,08	154 649,67
SOCIETE TERRITORIALE	2018	C		AFL	3 535 420,00	2 439 937,70	12,22	T	F	Taux fixe à 1,43 %	1,438	F	Taux fixe à 1,43 %	1,426	A-1	EUR	36 671,26	199 178,60
SOCIETE TERRITORIALE	2018	C		AFL	1 597 521,00	1 065 014,00	9,72	A	F	Taux fixe à 1,21 %	1,228	F	Taux fixe à 1,21 %	1,223	A-1	EUR	14 372,22	106 501,40

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOS Solidarités	2009	C		Crédit Foncier	1 548 728,50	825 988,51	15,25	A	V	(Livret A(Préfixé) + 1.13)-Floor -1.13 sur Livret A(Préfixé)	3,630	V	(Livret A(Préfixé) + 1.13)-Floor -1.13 sur Livret A(Préfixé)	3,603	A-1	EUR	18 693,16	51 624,29
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					43 221 812,55	31 396 232,80											836 885,77	1 306 962,35
Ass SESAME AUTISME GESTION ET PERSPECTIVES ICF LA SABLIERE	2008	C	13 logts locatifs sociaux 8 cottage 17 à 23 ra	Crédit Foncier	1 548 728,50	825 988,58	15,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	4,630	V	Livret A(Préfixé) + 1.13	3,603	A-1	EUR	18 693,16	51 624,28
Marne et Chantereine Chelles Aménagement (M2CA)	1986	P	Cité SNCF	CDC	1 363 750,00	0,00	0,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	4,944	V	Livret A(Préfixé) + 0.52	2,517	A-1	EUR	1 714,97	68 054,31
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2021	F	9-11 Rue Auguste Meunier	CREDIT AGRICOLE	1 770 822,70	1 360 000,00	0,25	X	V	(Euribor 6M + 1.8)-Floor 0 sur Euribor 6M	1,839	V	(Euribor 6M + 1.8)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,286	A-1	EUR	22 209,29	0,00
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2007	P	9-11 Rue Auguste Meunier	CDC	1 572 628,00	916 161,15	18,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,992	A-1	EUR	14 363,58	41 410,91
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2007	P	9-11 Rue Auguste Meunier	CDC	342 085,00	286 357,72	33,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,992	A-1	EUR	4 391,69	6 421,72
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2007	P	9-11 rue Auguste Meunier 3 Logts	CDC	143 107,00	93 354,20	18,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	3,250	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	2,493	A-1	EUR	977,96	4 441,42
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2007	P	9-11 rue Auguste Meunier	CDC	30 395,00	24 712,06	33,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	3,250	V	Livret A(Préfixé) + 0.5	2,493	A-1	EUR	253,20	607,77
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2005	P	Compactage	CDC	56 506,83	25 839,90	9,71	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	3,300	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	3,464	A-1	EUR	921,19	2 075,05
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2006	P	Construction de lgts locatifs Zac de Plain Champs	CDC	1 701 718,00	965 605,49	17,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,070	A-1	EUR	30 124,01	38 528,13

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2006	P	Construction de lgts locatifs Zac du Plain Champs	CDC	626 644,00	511 177,16	32,92	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,071	A-1	EUR	15 579,52	8 140,31
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2018	P		CDC	522 795,53	408 842,47	14,71	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.67	1,420	V	Livret A(Préfixé) + 0.67	2,886	A-1	EUR	11 469,56	20 729,01
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2018	P		CDC	4 521 764,73	3 616 209,44	17,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.31	2,060	V	Livret A(Préfixé) + 1.31	3,301	A-1	EUR	68 883,93	189 532,57
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2018	P		CDC	7 562 469,29	5 801 220,63	14,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.31	2,060	V	Livret A(Préfixé) + 1.31	3,385	A-1	EUR	201 208,90	277 598,07
OPH DE MARNE ET CHANTEREINE	2018	P		CDC	2 936 803,05	2 392 397,98	22,68	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.87	1,620	V	Livret A(Préfixé) + 0.87	3,176	A-1	EUR	70 539,29	65 417,03
SA D'HLM LOGIREP	2000	P	Construction 31 logts Coudreaux	CDC	1 901 817,50	661 210,36	8,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	3,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	3,103	A-1	EUR	20 328,06	64 791,86
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2006	P	Zac de l'Aulnoy	CDC	98 509,00	78 904,30	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,700	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,692	A-1	EUR	970,13	1 939,63
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2018	P	Zac de l'Aulnoy	CDC	363 461,59	319 832,12	28,50	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	0,361	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	3,394	A-1	EUR	10 237,58	6 785,79
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2018	P	Zac de l'Aulnoy	CDC	3 946 419,14	3 505 830,94	28,50	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.15	0,472	V	Livret A(Préfixé) + 1.15	3,831	A-1	EUR	127 682,54	68 502,22
SA HLM PIERRES ET LUMIERES	2022	P	73 logts Zac Aulnoy	CDC	995 892,03	973 223,65	32,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,500	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,992	A-1	EUR	14 938,38	22 668,38
SAHLM MAISON DU CIL	2005	P	Construction logts rue Meunier	CDC	45 948,23	34 983,43	31,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,950	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,845	A-1	EUR	608,62	817,84
SAHLM MAISON DU CIL	2016	P		Crédit Foncier	7 835 776,09	5 837 548,84	17,25	T	F	Taux fixe à 2.145 %	2,162	F	Taux fixe à 2.145 %	2,139	A-1	EUR	128 936,58	276 828,22
SAHLM MAISON DU CIL	2015	P		CDC	455 367,35	389 086,37	31,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.15	1,900	V	Livret A(Préfixé) + 1.15	3,295	A-1	EUR	8 545,89	8 396,89
SAHLM MAISON DU CIL	2018	P		CDC	70 758,75	61 665,71	26,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	1,450	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	2,843	A-1	EUR	1 078,72	1 788,34

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM MAISON DU CIL	2018	P		CDC	1 147 071,62	1 009 036,19	26,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.15	1,900	V	Livret A(Préfixé) + 1.15	3,292	A-1	EUR	22 282,71	27 369,14
TROIS MOULINS HABITAT	2018	P	Réhabilitation du quartier des coudreaux	CDC	1 660 573,62	1 297 044,11	16,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.96	1,710	V	Livret A(Préfixé) + 0.96	3,274	A-1	EUR	39 946,31	52 493,46
TOTAL GENERAL					58 961 535,87	42 014 626,96											997 552,15	2 198 011,81

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	1 051 715,81
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	3 195 564,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	4 247 279,81
Recettes réelles de fonctionnement	II	69 706 697,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,09

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	2 473 809,84	
Personnes de droit privé	1 336 453,00	
Associations	1 108 248,00	
77 ASA CLUB PHOTO CHELLOIS	1 000,00	
ACCUEIL ALPHA	300,00	
AFAPH	1 000,00	
AIDE INSERTION PROFESSIONNELLE A I P	1 500,00	
AMICALE GYMNIQUE CHELLOISE	3 800,00	
AS DE PETANQUE CHELLES CHANTEREI	800,00	
ASLC MONT CHALAT	4 300,00	
ASS CENTRE CULTUREL INTERNATIO	800,00	
ASS CULTURELLE DES ANEMONES	4 000,00	
ASS DEP LES RESTAURANTS	3 000,00	
ASS MOUVEMENT VIE LIBRE BROU SUR CHANTEREINE	500,00	
ASS RECIPRO SAVOIR CHEZ MME THIERY	300,00	
ASS SPORTIVE DU COLLEGE DE L EUR	500,00	
ASS SPORTIVE DU L E P DE CHELLES	500,00	
ASSO DES PARETNS INDEPENDANTS DE CHELLOIS - UNAAP	700,00	
ASSO DU THEATRE DE CHELLES	605 000,00	
ASSO FRANCO POLONAISE DE CHELLES	1 000,00	
ASSO SONGE D'OR	11 000,00	
ASSO SPORTIVE CHELLES VILLEPARIS	500,00	
ASSO SPORTIVE COLLEGE BEAU SOLEI	500,00	
ASSO SPORTIVE COLLEGE PIERRE WEC	500,00	
ASSO SPORTIVE DU NOUVEAU LYCEE D	500,00	
ASSOC REBOND 77	450,00	
ASSOC SPORTIVE COLLEGE C COROT	500,00	
ASSOC SPORTIVE DR ROUX ELEMENTAI DR ROUX ELEMENTAIRE	12 700,00	
ASSOCIAT COLLECTIF CHRETIEN DACTION FRATERNELLE	20 000,00	
ASSOCIATION CHELLES - GRIMPE CHEZ M DAVIDIAN ALAIN	2 000,00	
ASSOCIATION CHELLES WADO KAI MR LAPOTRE	1 000,00	
ASSOCIATION CHELLOISE D'ECOUTE ET D'AIDE AUX FEMMES	1 500,00	
ASSOCIATION DES AMIS DU SPECTACL	5 000,00	
ASSOCIATION DES SPORTS DE CHELLE COMITE DIRECTEUR	89 175,00	
ASSOCIATION HCVM HALTERO CLUB VALLEE DE LA MARNE	2 000,00	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMEN CHEZ M.JACQUES PEUCH	2 300,00	
ASSOCIATION SEBASTIEN	1 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE VEIL CHELLES	500,00	
AVACS ST FARON 2000	700,00	
C L A C	1 000,00	
CERCLE CHANSONNIER DE CHELLES	1 200,00	
CHANTEREINE CREATIONS	300,00	
CHELLES ARC CLUB	2 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHELLES BASKET COUNTRY CLUB	11 622,00	
CHELLES BOXING CLUB	6 000,00	
CHELLES COMMERCE	500,00	
CHELLES GYMNASTIQUE	8 000,00	
CHELLES TENNIS DE TABLE	10 000,00	
CLUB DE PLONGEE SUBAQUATIQUE CHELLES CHAMPS SUR MARNE	2 000,00	
COMITE JUMELAGE CHELLES LINDAU V	10 000,00	
CONSEIL DEPART PARENTS ELEVES 77	700,00	
CRAZY BOWLERS BOWLING MR MAIGRET	700,00	
CTE DES ACTIONS SOCIALES ET SOLI ASCP	80 000,00	
DELEGATION DEPART DE CHELLES INS UNION 77DDEN	400,00	
ECOLE ELEMENTAIRE VIEUX COLOMBIE	16 962,00	
ENTENTE SPORT CHELLES GAMBETTA C CYCLOTO	1 000,00	
ESPACE DANSE	2 000,00	
ESPOIR FEMININ FOOTBALL CLUB	500,00	
FED NATL ANCIENS COMBAT ALGERIE FNACA	500,00	
FOX TEAM	1 500,00	
GRAINE URBAINE	700,00	
GROUPE D ENTRAIDE MUTUELLE MIXTE A.B.R.A.S. OUVERTS	500,00	
GROUPEMENT REMPART IDF	5 000,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHELLOISE	2 000,00	
HOCKEYSUB CHELLES	500,00	
HORIZON CANCER MME GIACOMINI	500,00	
KARATE SHOTOKAN CLUB DE CHELLES	1 000,00	
KEUR PAULINE	390,00	
L ECOLE DU CHAT	1 000,00	
L ELOGE DE L ARTISTE	1 000,00	
L'ECHIQUELIER CHELLOIS	1 200,00	
LE P'TIT PONT	4 000,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	500,00	
LES CIBOULETTES	1 000,00	
LES RHUM ANIS CHELLES M.ROGER MALO	800,00	
LES SHOW COPAINS	800,00	
MARCHES ET DECOUVERTES	300,00	
MOUVEMENT CORPS ET DANSE HOTEL DE VILLE	2 500,00	
MOUVEMENT GYMNIQUE DES COUDREUX DES COUDREUX	3 000,00	
MUSEE DES TRANSPORTS URBAINS AMT	1 000,00	
OCCE 0772728 EP JULES VERNES 0772728EP	18 000,00	
OCCE 772076 EE JULES FERRY ECOLE JULES FERRY	7 899,00	
OCCE 772229 EE MT CHALATS CHELLE ECOLE ELEMENTAIRE MONT CHALATS	2 000,00	
OCCE ARCADES PRIMAIRE INSPECTION ACADEMIQUE	2 800,00	
OCCE ECOLE CALMETTE ELEMENTAIRE	10 400,00	
OCCE ECOLE ELEMENTAIRE FOURNIER OCCE 772638	5 000,00	
PATRONAGE LAIQUE L AVENIR	13 000,00	
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE CH M LANQUETIN THIERRY	1 500,00	
SCRAP ET CIE CHEZ MME WEGEL	500,00	
SEC POP FRANCAIS COMITE CHELLES	31 000,00	
SOC ARCHEOLOGIQUE & HISTORIQUE C CHELLES	8 300,00	
SOCIETE REGIONALE DE TIR DE CHEL MR AUBERT	7 000,00	
SOS FEMMES MEAUX	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SYNDICAT DES AMICALES DE LOCATAI	500,00	
THEATRE DU MIDI	10 000,00	
TOUS EN PISTE	600,00	
TRADITIONNELLEMENT FOLK	600,00	
U S O CHELLES COURSE A PIEDS CHEZ MME HELENE VILAIN	2 750,00	
UNAFAM	500,00	
UNION MUSICALE DE CHELLES	5 000,00	
UNION SPORTIVE OVALIE CHELLES RU	13 800,00	
USOCL	400,00	
YOGA ET RELAXATION ASSOC MONSIEUR ARLABOSSE	800,00	
Entreprises	228 205,00	
COPRO 2A SYNDICAT COPROPRIETE RESIDENCE A ETOILE COSMOS	119 205,00	
	109 000,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	1 137 356,84	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 137 356,84	
CAISSE DES ECOLES CHELLES	18 200,00	
CCAS CHELLES	1 090 000,00	
MC HABITAT GROUPE ESSIA	29 156,84	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					500 000,00	28 948,01	29 156,84
8017 Subventions à verser en annuités					500 000,00	28 948,01	29 156,84
2000	Réhabilitation des résidences Buignet Tournelles et Poncelet	Marne et Chantereine Habitat	20	A	500 000,00	28 948,01	29 156,84
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					2 619 477,00	792 079,54	145 507,83
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				2 619 477,00	792 079,54	145 507,83
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				2 619 477,00	792 079,54	145 507,83

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		164,00	1,00	165,00	133,80	24,36	158,16
Adjoint administratif pal 1 cl	C	38,00	0,00	38,00	34,80	0,00	34,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	28,00	0,00	28,00	27,00	0,00	27,00
Adjoint administratif terr.	C	21,00	0,00	21,00	16,60	4,00	20,60
Attaché	A	23,00	0,00	23,00	13,00	8,00	21,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	13,00	0,00	13,00	9,00	4,00	13,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	29,00	1,00	30,00	21,60	8,36	29,96
Rédacteur principal 1 cl	B	8,00	0,00	8,00	8,80	0,00	8,80
Rédacteur principal 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		331,00	2,00	333,00	257,53	61,00	318,53
Adjoint technique pal 1 cl	C	59,00	0,00	59,00	58,60	0,00	58,60
Adjoint technique pal 2 cl	C	73,00	0,00	73,00	72,30	0,00	72,30
Adjoint technique territorial	C	140,00	2,00	142,00	75,63	59,00	134,63
Agent de maîtrise	C	20,00	0,00	20,00	18,00	0,00	18,00
Agent de maîtrise principal	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	2,00	1,00	3,00
Ingénieur en chef	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien	B	7,00	0,00	7,00	4,00	1,00	5,00
Technicien principal de 1 cl	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		26,00	0,00	26,00	20,50	2,60	23,10
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	0,50	0,60	1,10
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	5,00	0,00	5,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		36,50	0,50	37,00	29,40	6,50	35,90
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	14,50	0,00	14,50	8,50	6,00	14,50
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	18,00	0,00	18,00	17,90	0,00	17,90

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Psychologue cl.N	A	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Puéricultrice hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	1,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur territorial A.P.S	B	2,00	1,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	4,00	12,00	5,00	4,76	9,76
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 1c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,30	0,30
Assistant ens. artistique	B	1,00	3,00	4,00	0,00	2,46	2,46
Attaché principal conservation	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		163,00	5,00	168,00	99,10	54,60	153,70
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	26,00	0,00	26,00	24,90	0,00	24,90
Adjoint territorial animation	C	105,00	5,00	110,00	47,40	51,60	99,00
Animateur	B	12,00	0,00	12,00	7,80	3,00	10,80
Animateur principal de 1ère cl	B	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Animateur principal de 2ème cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		41,00	0,00	41,00	37,00	0,00	37,00
Brigadier-chef principal	C	28,00	0,00	28,00	27,00	0,00	27,00
Chef de service de police	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur de police municipale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		774,50	13,50	788,00	587,33	154,82	742,15

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
D.G.S. 40 à 80.000 hab.	A	OTR	877	0,00	A	A
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	3-2	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	3-2	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	389	0,00	3-2	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	3-3-2°	CDD
Psychologue cl.N	A	MS	444	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	395	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-4	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	500	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	A	A
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	110	CDD
Directeur cabinet		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
12/07/2012 - Contrat de concession pour l'aménagement et l'exploitation pour les Frères Verdeaux (n°1227)	La Maison Bleue	Maison Bleue SAS	Société par Actions Simplifiées	236 212,00
26/06/2018 - Contrat d'affermage pour l'exploitation de la crèche de la Maison de la Petite Enfance (n°1758)	La Maison Bleue	Maison Bleue SAS	Société par Actions Simplifiées	91 998,00
02/08/2018 - Contrat d'affermage à volet concessif de la restauration scolaire et municipale (n°1205)	Elior restauration enseignement	ELRES SAS	Société par Actions Simplifiées	1 972 396,00
01/08/2021 - Contrat d'affermage exploitation de la crèche de l'Aulnoy (n°2020044)	Evancia	Evancia	Société par Actions Simplifiées	115 797,00
10/02/2022 - Contrat d'affermage de l'exploitation des salles de cinéma municipales (n°2021027)	Cinéma Cosmos	Cinéma Cosmos	Société A Responsabilité Limitée	109 000,00
01/08/2023 - Contrat d'affermage pour l'exploitation de la crèche Verdeaux (n°2022073)	La Maison Bleue	Maison Bleue SAS	Société par Actions Simplifiées	56 667,00
01/08/2023 - Contrat de concession pour l'exploitation de la crèche Maison de la Petite Enfance (n°2022074)	La Maison Bleue	Maison Bleue SAS	Société par Actions Simplifiées	62 833,00
28/08/2023 - Contrat de concession pour la gestion de la restauration scolaire et municipale (n°1772)	Elior restauration enseignement	ELRES SAS	Société par Actions Simplifiées	1 066 843,00
Détention d'une part du capital				
26/05/2000 - Détention d'une part de capital	Caisse d'Epargne - SLE Seine et Marne	Caisse d'Epargne - SLE Seine et Marne	Société Anonyme	3 040,00
25/06/2015 - Détention d'une part de capital	SEML M2CA	SEML M2CA	Société d'Economie Mixte Locale	382 176,00
14/11/2017 - Détention d'une part de capital	Agence France Locale	Agence France Locale	Société Anonyme	544 700,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1967 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Marne et Chantereine Habitat	OPH de Marne et Chantereine	OPAC HLM	15 041 878,20
01/01/1974 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	LOGIREP	LOGIREP	Société Anonyme d'HLM	661 210,36
01/01/1987 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ICF La Sablière	ICF La Sablière	Société Anonyme d'HLM	0,00
01/01/1990 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Syndicat Mixte Géothermie de Chelles	Syndicat Mixte Géothermie de Chelles	Syndicat Mixte	1 718 183,12
25/04/2003 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	OGEC Gasnier Guy	OGEC Gasnier Guy	Association	2 902 604,17
18/12/2003 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Pierres et Lumières	Pierres et Lumières	Société Anonyme d'HLM	4 877 791,01
16/01/2005 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Maison du CIL	Maison du CIL	Société Anonyme d'HLM	7 332 320,54
24/06/2005 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Sésame Autisme Gestion et Perspectives	Sésame Autisme Gestion et Perspectives	Association	825 988,58
21/12/2007 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Trois Moulins Habitat	Trois Moulins Habitat	Société Anonyme d'HLM	1 297 044,11
23/09/2011 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Société d'Economie Mixte M2CA	Société d'Economie Mixte M2CA	Société d'Economie Mixte Locale	3 026 666,66
04/02/2020 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SOS Solidarité	SOS Solidarité	Association	825 988,51
04/02/2020 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Société territoriale	Société territoriale	SA HLM	3 504 951,70

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
28/03/2023 - Subventions	Caisse des écoles	Caisse des écoles	Etablissement Public	18 200,00
28/03/2023 - Subventions	Comité de Jumelage	Comité de Jumelage	Association	10 000,00
28/03/2023 - Subventions	Association Solidaire et Culturelle du Personnel (ASCP)	Association Solidaire et Culturelle du Personnel (ASCP)	Association	80 000,00
28/03/2023 - Subventions	Théâtre de Chelles	Association Théâtre de Chelles	Association	605 000,00
28/03/2023 - Subventions	Association Sportive de Chelles	Association Sportive de Chelles et Cheminots	Association	89 175,00
28/03/2023 - Subventions	Comité Communal d'Actions Sociales	Comité Communal d'Actions Sociales	Etablissement Public	1 090 000,00
28/03/2023 - Subventions	Patronage Laïque	Patronage Laïque	Association	13 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		6 592 000,00	I 6 548 534,01
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 550 000,00	6 526 653,45
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 550 000,00	6 484 084,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	42 569,28
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		42 000,00	21 880,56
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	42 000,00	21 880,56

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 548 534,01	12 845 841,73	4 403 048,33	23 797 424,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 540 871,63	III 9 115 349,97
Ressources propres externes de l'année (a)		5 391 683,00	5 415 916,04
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 287 125,00	3 287 127,55
10226	Taxe d'aménagement (2)	1 610 000,00	1 640 875,64
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	332 000,00	332 184,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	10 221,02
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	152 558,00	145 507,83
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 149 188,63	3 699 433,93
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	0,00	19 749,64
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	161 011,70
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	3 674,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	177 334,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	50 086,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	63 926,02
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	0,00	19 193,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	253 262,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	236 283,80
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	0,00	23 426,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	35 580,74
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	31 990,49
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	0,00	1 451,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	404 608,83
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	492,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28151	Réseaux de voirie	0,00	5 591,00
28152	Installations de voirie	0,00	477 011,92
281533	Réseaux câblés	0,00	5 078,00
281538	Autres réseaux	0,00	32 935,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	25 271,95
2815731	Matériel roulant	0,00	17 545,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	52 182,11
281578	Autre matériel technique	0,00	10,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	104 426,13
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	585,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	312 306,08
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	175 046,95
281838	Autre matériel informatique	0,00	280 549,85
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	140 350,59
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	11 542,88
28185	Matériel de téléphonie	0,00	2 790,00
28188	Autres immo. corporelles	4 000 000,00	455 029,76
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	119 150,00	119 112,49
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 509 955,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 520 083,63	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 115 349,97	8 288 288,51	0,00	4 896 274,85	22 299 913,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 23 797 424,07
Ressources propres disponibles	IV 22 299 913,33

Solde	V = IV - II (5)	-1 497 510,74
--------------	------------------------	----------------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Brice Rabaste Elus Lucia Pereira	Formation en langue etrangere (anglais) Formation des Présidents et Elus du CST - Fonction Publique Territoriale Formations élu(e)s CIDEFE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

VILLE DE CHELLES - BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CHELLES - CFU - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.